

# FRA 101 – FRANÇAIS ESSENTIEL

Français pour étudiantes et étudiants francophones devant satisfaire à l'exigence linguistique de connaissance de la langue française

<b>CLIENTÈLE VISÉE</b>	Toute personne <b>considérée comme francophone</b> postulant un grade de premier cycle (baccalauréat ou doctorat en médecine) n'ayant pas satisfait à l'exigence linguistique pour l'obtention de son diplôme, incluant les étudiants postulant au baccalauréat multidisciplinaire par cumul de certificats.
<b>NOMBRE LIMITE</b>	Un maximum de 40 étudiantes et étudiants par groupe.
<b>INSCRIPTION</b>	Au secrétariat des études de votre faculté.
<b>DÉBUT DES ACTIVITÉS</b>	Vérifier horaires et locaux en consultant le site de la Faculté des lettres et sciences humaines, section « Lettres et communications » : <a href="http://www.usherbrooke.ca/flsh/horaire/">http://www.usherbrooke.ca/flsh/horaire/</a> . <sup>1</sup> → On peut aussi consulter ces horaires au tableau d'affichage A3-201 de la Faculté des lettres et sciences humaines.
<b>RETRAIT ET ABANDON DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>Pour connaître les dates de retrait</b> (l'activité n'apparaît pas sur le relevé de notes) <b>et abandon</b> (mention AB sur le relevé de notes) <b>de l'activité, consultez le <a href="#">calendrier de la Faculté des lettres et sciences humaines</a></b> . → Le défaut de retirer ou d'abandonner l'activité entraîne la mention <b>E</b> (échec) ou <b>W</b> (échec pour abandon) sur le relevé de notes.
<b>ÉVALUATION FINALE</b>	À la dernière rencontre. <b>Contenu</b> : rédaction d'un texte d'opinion de 500 mots sur l'un des trois sujets proposés.
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>	Pour se présenter à l'évaluation finale, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir satisfait aux conditions suivantes : → s'être inscrit au FRA 101; → avoir fait l'examen intra-semesteriel; → avoir fourni les travaux demandés.
<b>POUR PLUS D'INFORMATIONS</b>	<b>Centre de langues</b> Département des lettres et communications Faculté des lettres et sciences humaines - Local A3-252 Tél. : 819 821-8000, poste 65176 - Courriel : <a href="mailto:coordo.langues@USherbrooke.ca">coordo.langues@USherbrooke.ca</a> <b>Centre de langues</b>

<sup>1</sup> L'Université se réserve le droit de n'offrir que les activités pédagogiques qui réuniront un nombre suffisant d'étudiantes et d'étudiants.

## Étudiantes et étudiants francophones<sup>1</sup> inscrits à un baccalauréat ou au doctorat de 1<sup>er</sup> cycle en médecine

**Pour obtenir son diplôme, toute personne inscrite à un baccalauréat ou au doctorat de 1<sup>er</sup> cycle en médecine doit satisfaire à l'exigence linguistique\*.**

Pour satisfaire à l'exigence linguistique, **les étudiantes et les étudiants francophones** doivent faire d'abord l'étape 1, et en cas d'échec au Test de français institutionnel, faire obligatoirement l'étape 2.

<p align="center"><b>Étape 1</b></p> <p align="center">Se présenter au <b>Test de français institutionnel</b></p>	<p align="center"><b>Étape 2</b></p> <p align="center">Suivre le <b>cours FRA 101 Français essentiel</b></p>
<p><b>Qu'est-ce que le Test de français institutionnel?</b> Ce test consiste à rédiger, en trois heures, un texte d'opinion d'environ 500 mots en argumentant sur l'un des trois sujets proposés.</p> <p><b>À qui s'adresse ce test?</b> À toute personne qui doit répondre à l'exigence linguistique. Elle reçoit du Bureau de la registraire, par courriel, une invitation à passer ce test.</p> <p><b>Quand a lieu ce test?</b> Cette épreuve de français a lieu trois fois par année : au début novembre, à la mi-mars et à la mi-juin. Elle se tient à la fois au campus principal de Sherbrooke, au campus de Longueuil et aux campus conjoints de Saguenay et de Moncton. Le test a normalement lieu un samedi matin.</p> <p>Pour les étudiantes et les étudiants au doctorat de 1<sup>er</sup> cycle en médecine, cette épreuve de français a aussi lieu aux campus conjoints de Saguenay et de Moncton. Pour les campus conjoints de Saguenay et de Moncton, le test a toujours lieu un vendredi matin.</p> <p><b>Si vous réussissez le Test de français institutionnel</b>, vous répondez à l'exigence linguistique. Vous n'avez donc pas à suivre de cours de français supplémentaire.</p> <p><b>En cas d'échec au Test de français institutionnel</b>, vous devez suivre le cours <u>FRA101 Français essentiel</u>, parce qu'il est impossible de reprendre le Test de français institutionnel.</p>	<p><b>Qu'est-ce que le FRA 101?</b> Un cours visant à combler les lacunes de la formation antérieure en syntaxe, en ponctuation, en orthographe grammaticale et lexicale et à revoir le fonctionnement du texte d'opinion.</p> <p><b>À qui s'adresse ce cours?</b> À toute personne postulant un grade de 1<sup>er</sup> cycle, qui a échoué au Test de français institutionnel.</p> <p><b>Quand a lieu ce cours?</b> Aux sessions d'automne, d'hiver et d'été (au campus principal de Sherbrooke), lorsque le nombre d'inscriptions est suffisant. On peut connaître l'horaire et les locaux en consultant le site de la Faculté des lettres et sciences humaines <a href="http://www.usherbrooke.ca/flsh/horaire/">http://www.usherbrooke.ca/flsh/horaire/</a>, dans la section « Lettres et communications », information également affichée au tableau A3-201 de la FLSH.</p> <p><b>Combien coûte ce cours?</b> Notez que vous devez payer seulement les <u>frais afférents</u>. L'Université l'offre dans le but d'aider les étudiantes et les étudiants devant satisfaire à l'exigence linguistique pour l'obtention du grade de 1<sup>er</sup> cycle.</p> <p><b>Quelles sont les modalités d'évaluation?</b> Un examen intra-semesteriel à correction objective portant sur l'orthographe grammaticale, la syntaxe et la ponctuation et un examen final de rédaction (texte d'opinion de 500 mots sur l'un des trois sujets proposés).</p> <p><b>Y a-t-il des dispositions particulières?</b> Pour vous présenter à l'évaluation finale, vous devez avoir satisfait aux conditions suivantes : inscription au FRA 101; présence à l'intra-semesteriel; remise des travaux demandés.</p> <p>La réussite de l'examen final du cours FRA 101 équivaut à la réussite du Test de français institutionnel.</p>
<p>* Nous vous incitons fortement à vous inscrire, dès le début de votre baccalauréat, à l'examen Test de français institutionnel. La satisfaction à l'exigence linguistique est maintenant obligatoire avant le début de la 3<sup>e</sup> année ou le début de la 5<sup>e</sup> session (ou l'obtention de 60 crédits pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel), selon la situation qui se présente en premier.</p>	

Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat des études de votre faculté ou avec le Centre de langues, local A3-252 de la FLSH, tél. : 819 821-8000, poste 65176; courriel : [coordo.langues@USherbrooke.ca](mailto:coordo.langues@USherbrooke.ca).

<sup>1</sup> Est considérée étudiante francophone ou est considéré étudiant francophone toute personne dont la langue maternelle ou la langue d'éducation est le français